

PROFIL PROFESSIONNEL

## **Chef d'équipe**

*ref: cod. ISTAT : 6.1.2.3 / ROME 42 112 / 42 113 / 42 114  
Dernière version: Juin 2006*

### **Définition**

Il a pour fonctions d'assurer la bonne réalisation des travaux du chantier en qualité et temps impartis. Il transmet les informations sur l'avancée des travaux aux supérieurs hiérarchiques. Il encadre une petite équipe de professionnels et coordonne l'avancement des travaux avec les autres corps de métiers. Il est chargé de faire appliquer et respecter les règles et consignes de sécurité. Il prend en charge l'approvisionnement nécessaire au chantier. Il peut être amené à remplacer un membre de l'équipe.

### **Activités principales**

Encadrer une équipe: Distribuer le travail, Suivre la réalisation;  
Planifier et coordonner les tâches des différents professionnels intervenant sur le chantier;  
Approvisionner le chantier; Exécuter la réalisation de divers travaux de : fondation, construction, réparation, entretien d'ouvrages, bâtiments, routes, ou voiries.

### **Compétences**

le chef d'équipe doit savoir vérifier l'état des machines du matériel, vérifier l'application des règles et consignes de sécurité, planifier l'activité des différents professionnels, corps de métiers, tenir les délais, prévoir les besoins humaines, matériels, fournitures; remplir des fiches de travail, des relevés d'heures, donner des renseignements aux membres de l'équipe, distribuer le travail à chaque professionnel intervenant sur le chantier, expliquer les règles pour effectuer le travail à un nouveau salarié.

il doit être capable de communiquer avec des professionnels de l'entreprise et fournisseurs, prestataires, clients; calculs numériques, connaissances de mécanique, dessin, métrologie, maçonnerie; connaissance des règles de qualité de l'entreprise, connaître les règles, les consignes de sécurité, les risques potentiels, les moyens de protection et de prévention des risques.

il doit être méthodique, rigoureux, attentif; moteur, animateur d'équipe, prendre des décisions.

### **Conditions de travail**

déplacements, horaires réguliers mais des impératifs techniques peuvent entraîner des dépassements les fins de semaine ou la nuit. Travail en milieu humide, sous sol, espace réduit  
A l'extérieur sur les chantiers : intempéries, chaleur. Vivre en collectivité pendant la durée des chantiers. Chantiers : génie civil, travaux publics, bâtiment, voirie et réseaux divers, voie ferrée

### **Qualifications requises**

Diplôme de niveau IV (BP, Bac professionnel) dans les spécialités de la maçonnerie, de la plâtrerie, coffrage, ferrailage, béton armé, charpente conduit rapidement aux fonctions de chef d'équipe. (obligation de l'obtention du diplôme de cap voir BP pour le chef équipe dans le domaine du gros œuvre). Expérience dans un emploi aux conditions d'exercice similaires.